



CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE

Adapté au séjour/semaine et week-end. Régi par les dispositions du code civil et du code du tourisme, les conditions de location prévues et le descriptif des gîtes (sur le site web) et le respect du règlement intérieur lié à l'accueil.

Concerne le Gîte: Aqua-Gîte

Entre,

Marie-Noëlle Notenboom, Aqua-Gîte, Barbeyroux, 24590 Salignac-Eyvigues, France.

Tél. +33 (0)5 53 28 15 63 – Courriel: mailto:contact@aqua-gite.fr

Site Web: www.aqua-gite.fr

Dénommé le bailleur/loueur

D'une part,

Et,

Nom des locataires ou du représentant:.....

Adresse complète:.....

.....

Téléphone fixe et mobile:.....

Mail:.....

Dénomé le preneur,

D'autre part,

Il a été convenu entre les parties que le Bailleur loue au Preneur le logement tel que décrit ci-dessous aux conditions suivantes :

Nombre de personnes adultes en séjour:..... Nombre d'enfants: Ages:.....

Séjour du:..... à partir de 17h30 ; au:..... au plus tard 11h00.

Je soussigné.....agissant pour moi-même et pour le compte des personnes m'accompagnant, certifie avoir pris connaissance des conditions générales de location et en accepte les termes. Je déclare avoir pris connaissance du descriptif de la location.

Je verse un acompte de 50% sur le **montant total de ma location**, soit la somme de.....€ à l'ordre de Marie-Noëlle Notenboom (chèque en euros ou virement bancaire)

Je m'engage à régler le solde de ma location restant dû à l'arrivée. Soit :..... €

Un dépôt de garantie minimum de 300 € (caution) restera à verser, (non encaissé) à l'arrivée dans les lieux.

Une contribution touristique de 2,20 € / pers / nuit : incluse dans le prix.

La réservation sera ferme et définitive dès réception du contrat signé et de son acompte (chèque ou virement).

Au-delà de 8 jours, maximum à compter de la demande initiale, la location sera remise à disposition.

Fait en deux exemplaires à retourner signés. (1 exemplaire signé vous sera rendu)

À le

Le Bailleur,

Le Preneur,

Mentions manuscrite "lu et approuvé",

SIGNATURES :